

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD NIVERNAIS**

Le 27 Juin 2023 à dix-huit heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Sud Nivernais, légalement convoqué, s'est réuni au Village Portuaire de la Jonction à Decize sous la présidence de Régine Roy, Présidente.

**Date convocation :** 21 Juin 2023. **Présents :** AUGER Catherine, BARBIER Daniel, BORNET Carole, CAILLOT Daniel, DAGUIN Gérard, DUMONT Sylvie, FONGARO Laurent, FOREST Jean-Yves, GATEAU Mireille, GIRARD Pascal, GRZESKOWIAK Ingrid, JAILLOT Annick, LEMOINE Fernand, LOUHET Damien, MARTIN Michel, MAZOIRE Guy, MONNETTE Jean-Marie, MOREAU Alain, ROLLIN Philippe, ROY Régine, SCHWARZ François, THEVENARD Pierre, VINCENT Michel, VINGDIOLET Marie-Christine,

**Excusés :** BARBIER Roger, BERNARD Colette (pouvoir à Rollin P.), BOUILLON Sandra, BOUZOULA Yasmina, CLAVEL Eric, COLAS David, ESCURAT Elisabeth, GAUTHERON François, GUYOT Justine (pouvoir à Monnette JM.), HOURCABIE Guy, JAMET Christine, JOACHIM Mélanie (pouvoir à Moreau A.), LEROY Anne, MOREAUX Jacques (pouvoir à Jaillot A.), RENARD Cyril, ROY Barbara (pouvoir à Gateau M.), SAURAT Jean-François, SIMONNET Pascale, THEVENET Pascal (pouvoir à Schwarz F.), VENUAT Eric,

**Secrétaire de séance :** GRZESKOWIAK Ingrid **En exercice :** 44. **Présents :** 24. **Votants :** 30

**25. Convention pour la mise en souterrain des réseaux aériens de communications électroniques d'Orange établis sur supports communs avec les réseaux publics aériens de distribution du SIEEEN**

Vu la Convention cadre signée le 27/06/2005 entre Orange et le SIEEEN « pour la mise en souterrain des réseaux aériens de communications électroniques Orange établis sur supports communs avec les réseaux publics aériens de distribution d'électricité, »

Vu la nécessité de mise en souterrain des réseaux situé « Rue du Coudray – Saint Ouen sur Loire » par la pose des installations de communications électroniques et la pose des équipements de communications électroniques,

Il est proposé au Conseil Communautaire

- D'autoriser La Présidente à signer la Convention avec Orange ainsi que tous les documents y afférents,

D'autoriser la Présidente à signer toutes les Conventions à venir avec Orange jusqu'à la fin de l'opération de mise en souterrain des réseaux aériens de communications électroniques.

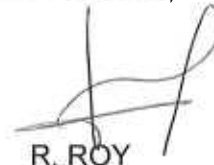
Le Conseil, après en avoir délibéré, à la faveur d'un vote unanime, agréé la proposition.

**Fait à Decize, le 27 Juin 2023**

Certifié exécutoire par la Présidente,  
Compte tenu de la transmission  
En Préfecture le 29/06/2023  
Et de la publication le 29/06/2023

La Présidente

La Présidente,



R. ROY